



Marceau Long (à droite), vice président du Conseil d'État entre 1987 et 1995, avec Pierre Arpaillange (à gauche), qui fut ministre de la Justice entre 1988 et 1990. © Archives du Conseil d'État

Colloque

QU'EST CE QU'UN GRAND COMMIS DE L'ÉTAT ?

Les différentes approches de la notion, et son évolution dans le temps.

Vendredi 5 février 2021 / 9h30 - 17h30

**Conférence accessible EN VIDEO ET EN DIRECT
sur le site internet et les réseaux sociaux du Conseil d'État**



Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative

Ce colloque privilégie une approche pluridisciplinaire des multiples facettes du concept de « grand commis de l'État ». La première partie présentera l'apparition et l'évolution de la notion à travers les siècles. Après cette mise en perspective historique, la notion de grand commis de l'État sera étudiée sous différents prismes, théorique, politiste, déontologique et comparatiste. La journée se poursuivra avec l'évocation de quelques grandes figures de hauts fonctionnaires des IV^e et V^e Républiques, illustrant la notion de serviteur de l'État. Enfin, des réflexions prospectives sur l'avenir de la notion de grand commis de l'État aujourd'hui concluront cette journée.

PROGRAMME

- 9h30 Ouverture par Bruno **LASSERRE**, vice-président du Conseil d'État
- 9h45 Propos introductifs par Renaud **DENOIX DE SAINT MARC**, vice-président honoraire du Conseil d'État, membre de l'Institut
- 10h Pierre **DELVOLVÉ**, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas, membre de l'Institut



10h15 **Construction historique**

Présidente de séance : Martine de **BOISDEFFRE**, présidente de la section du rapport et des études du Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative

Au Moyen Âge

Katia **WEIDENFELD**, professeure d'histoire du droit de l'époque contemporaine à l'École nationale des Chartes, vice-présidente au tribunal administratif de Montreuil

Sous l'Ancien Régime

Cédric **MICHON**, professeur d'histoire moderne à l'Université Rennes 2 et directeur des Presses universitaires de Rennes

Le modèle napoléonien

Grégoire **BIGOT**, professeur d'histoire du droit public à l'université de Nantes

La Troisième République

Pascale **GONOD**, professeure de droit public à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

Échanges avec la salle

11h30 **Pause**



11h45

Regards sur les grands commis de l'État (1^{re} partie)

Président de séance : Yves **GAUDEMET**, professeur émérite de l'université Paris II Panthéon-Assas, membre de l'Institut

Regard théorique

Patrick **WACHSMANN**, professeur émérite de l'université Robert Schuman de Strasbourg

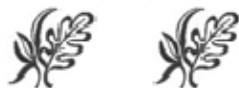
Regard d'un politiste

Brigitte **GAÏTI**, professeure de science politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

Échanges avec la salle

12h30

Déjeuner libre



14h30

Regards sur les grands commis de l'État (2^e partie)

Présidente de séance : Sylvie **HUBAC**, présidente de la section de l'Intérieur du Conseil d'État

Regard déontologique

Christian **VIGOUROUX**, président de section honoraire au Conseil d'État

Regard étranger

Le modèle anglais : Lord Peter **RICKETTS**, ancien ambassadeur du Royaume-Uni en France

Échanges avec la salle

15h15

Pause



15h30

Quelques grandes figures

Président de séance : Bernard **STIRN**, président de section honoraire au Conseil d'État, membre de l'Institut

François Bloch-Lainé

Jean-Claude **TRICHET**, Gouverneur honoraire de la Banque de France, membre de l'Institut

Pierre Laroque

Nicole **QUESTIAUX**, présidente de section honoraire au Conseil d'État

Paul Delouvrier

Jean-Pierre **DUPORT**, préfet honoraire, conseiller d'État honoraire, président de l'Institut Paul Delouvrier

Échanges avec la salle



16h45

Conclusion : la notion de grand commis de l'État aujourd'hui – Quel avenir ?

Jean-Marc **SAUVÉ**, vice-président honoraire du Conseil d'État



Paul Delouvrier (1914-1995) (à gauche), inspecteur des finances, joua un rôle important dans la construction européenne.
Pierre Laroque (1907-1997) (à droite), resté dans la mémoire collective comme le « père fondateur » de la Sécurité sociale.

© Archives du Conseil d'État